



SIAO Gironde 2026

Présentation du
service et des
dispositifs
partenaires





SIAO Gironde 2026

- 1 Urgence /115
- 2 DUP
- 3 Insertion
- 4 Observatoire

Urgence / 115



Accueil téléphonique **gratuit 24h/24 7j/7**



11 écoutants



Hébergement d'urgence : évaluation et mise à l'abri immédiate et inconditionnelle selon les places d'hébergement disponibles



Information et orientation : aide alimentaire, accès à l'hygiène, au soin, orientation vers un service social ou une halte de jour en partenariat avec le site Soliguide

Urgence / 115

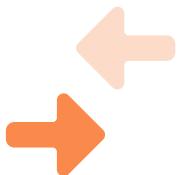
FAIRE UNE DEMANDE AU 115



N° 115 pour les bénéficiaires

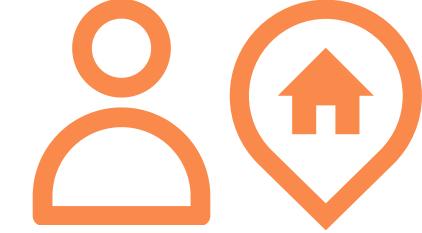


Le meilleur moyen pour les professionnels : la ligne partenaire ou un e-mail



Pas de demande via SI-SIAO !

Urgence / 115



HÉBERGEMENT DES ISOLES ET COUPLES SANS ENFANTS

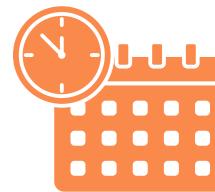
- Orientations en **foyers collectifs** uniquement
- Séjours de **15 jours** (renouvelables sous conditions pour certains foyers)

Structure	Gestionnaire	Localisation	Configuration
Halte de nuit	Halte 33	Bordeaux (Places Ravezies)	Dortoir 
Centre Simone Noailles	CCAS Bordeaux	Bordeaux (Nansouty)	Chambres doubles
CAU Trégey	Diaconat de Bordeaux	Bordeaux (Bastide)	Chambres collectives (2-3 p.)
CHU Domercq	Groupe SOS	Bordeaux (Gare Saint-Jean)	Chambres doubles
CHU Croix Rouge	Croix Rouge Française	Bordeaux (Stade Chaban-Delmas)	Chambres doubles
CAUP Le Lien	Lien Libournais	Libourne	Chambres collectives (2-3 p.) 

Urgence / 115

HÉBERGEMENT DES FAMILLES

Hôtels CAIO



Séjours de 15 jours renouvelables sous condition de perspectives de sortie positive, avec orientations sur signalement du 115 soumises à validation de la DDETS



Mises à l'abri temporaires en cas d'expulsion locative ou d'évacuation de squat, en lien avec la Préfecture



La majorité des hôtels partenaires sont équipés de cuisine (collectives ou individuelles) et se situent sur **Bordeaux Métropole**



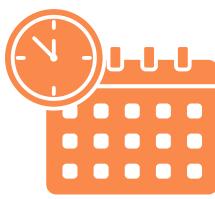
Urgence / 115

HÉBERGEMENT DES FAMILLES

Foyer Meunier



Orientation sur **demande d'un travailleur social** auprès du 115 en complétant et en transmettant par mail la fiche dédiée



15 jours, renouvelables 3 fois



Chambres familiales équipées de sanitaires et d'un frigo



Espaces collectifs : cuisine, réfectoire, laverie, salle de jeux



Présence d'éducateurs spécialisés en journée permettant un regard sur la parentalité

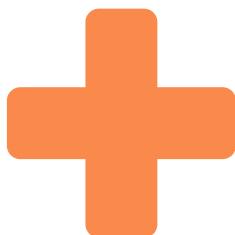
Urgence / 115

PUBLICS SPÉCIFIQUES



Victimes de Violences (avec ou sans enfant)

Orientation vers un CAU dédié en cas de **violences récentes / danger immédiat**, pas de dépôt de plainte nécessaire



Sorties d'hospitalisation :

- Possibilité d'anticipation en prenant contact avec le service Urgence,
- Orientation conditionnée par la transmission d'une fiche de liaison



Publics avec animaux : orientation possible uniquement à la Halte de Nuit (Bordeaux) ou au CAUP Le Lien (Libourne)

Places de stabilisation

CHU Domercq
Centre Simone Noailles
Maison Olympe
CH Le Tchan

Accueil longue durée en hébergement d'urgence avec pour objectifs :

- Un accompagnement **socio-éducatif** et **médico-social** dans un lieu stable
- Amener les personnes à **recréer du lien social** et sortir de l'environnement de la rue
- **Travailler l'insertion** et si possible le **parcours d'accès au logement**



Eligibilité

- Situation administrative régulière, présence de ressources
- Public concerné : isolés et couples sans enfant, familles (exclusivement pour le CH Le Tchan)

Comment faire une demande de stabilisation ?

- Dossier spécifique à transmettre au 115

Dispositifs d'Urgence Pérenne



Hébergement stabilisé en **logement**, en général en **colocation**

Eligibilité

- Public (isolés et familles) **en errance effective ou en situation de mal logement, assez autonome** pour gérer un logement
- Avec ressources ou en attente de ressources (participation financière de 10 à 20%)
- Perspectives de sortie identifiées (en attente d'attribution d'un logement via Contingent Prioritaire, via une procédure DALO, demande SIAO insertion, etc.)
- Accompagnement social de secteur déjà en place (maintenu pendant la prise en charge)



Comment faire une demande de DUP ?

- Fiche DUP
- Fiche spécifique LUPEF

Pour le DAMP, Le Blayais et le Sud Gironde :

RÉpublique
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SI SIAO

Type de demande
<input type="button" value="Insertion"/> <input checked="" type="button" value="Urgence"/>

Dispositifs d'Urgence Pérenne

Bordeaux Métropole

Structure	Gestionnaire	Public
DUP Tréloge	Diaconat de Bordeaux	Familles et isolé·e·s
Maison Noutary	Diaconat de Bordeaux	Isolé·e·s
DUP CAIO	CAIO	Familles
DUP Revivre	Revivre	Familles
Pavillons ICF	Diaconat de Bordeaux	Familles
DUP FVV	Diaconat de Bordeaux	FVV
DUP SPP	Diaconat de Bordeaux	Sorties de parcours de prostitution
Résidence Turenne	Revivre	Familles
DUP APAFED	APAFED	FVV
DUP Domercq	Groupe SOS	Familles
LUPEF	CAIO	Tout public
Places urgences CHRS Saint Vincent de Paul	Revivre	Hommes isolés
DUP Accueils des 2 Rives	Cités Caritas	Femmes avec enfant(s)
DUP France Horizon	France Horizon	Familles
Maison de Nuit	Halte 33	Femmes avec enfant(s)
DUP Halte 33	Halte 33	Hommes isolés

Dispositifs d'Urgence Pérenne

Hors Métropole



Structure	Localisation	Gestionnaire	Public
DUP du Blayais	Blayais	Cités Caritas	Tout public
DAMP	Lesparre-Médoc	ALPRADO	Tout public
DHUP Sud Gironde	Sauveterre de Guyenne Cadillac	Diaconat de Bordeaux	Tout public
Le Lien	Libourne	Le Lien	18-25 ans Familles Isolé·e·s

Insertion



Service ouvert du Lundi au Vendredi (8h30/17h)
Standard téléphonique fermé le Lundi



2 référent·e·s administratifs, 10 référent·e·s Parcours Hébergement/Logement,
2 référent·e·s "jeunes", 1 référent·e santé*



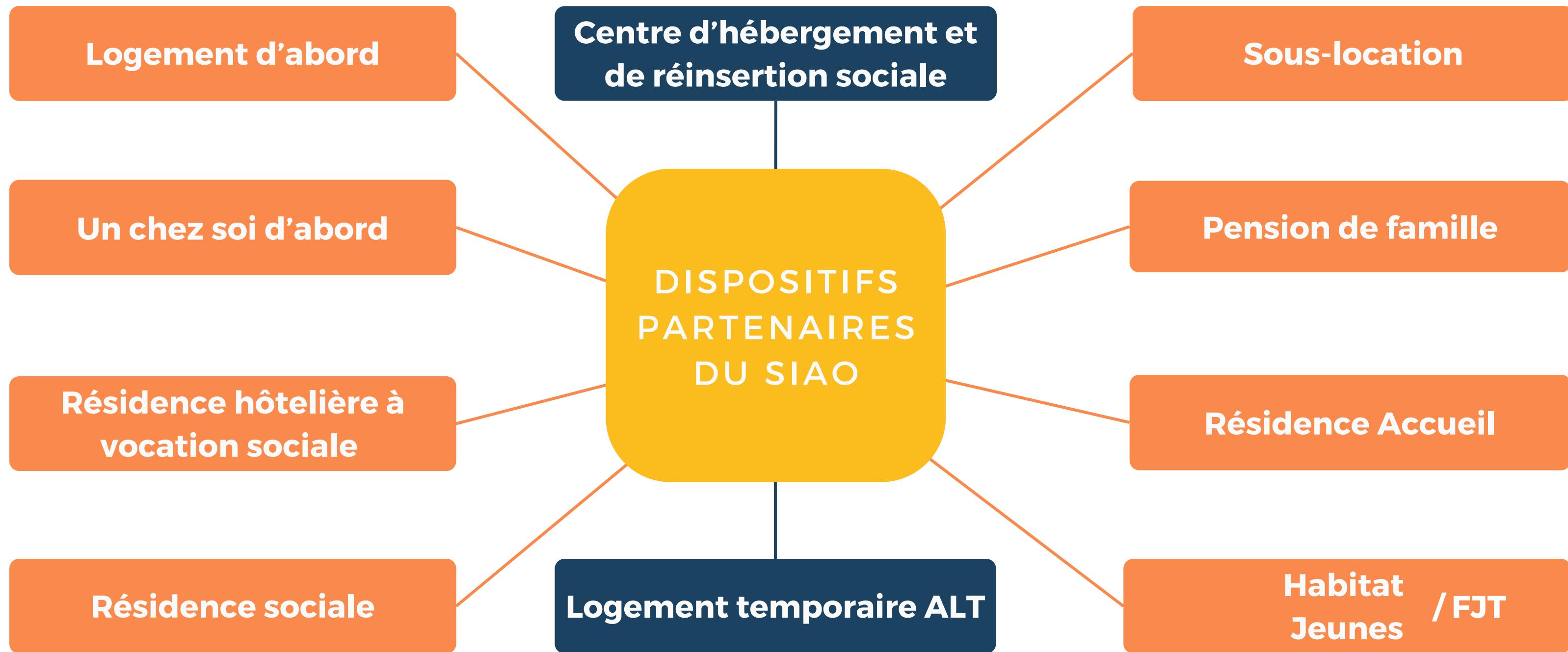
Demande SIAO : Toutes les demandes passent par le SI-SIAO et doivent être accompagnées d'une évaluation sociale précisant les besoins de la personne afin de préconiser le dispositif le plus adapté

* Effectifs au 31/12/2025

SIAO Insertion

HÉBERGEMENT D'INSERTION

LOGEMENT ADAPTÉ



Le projet doit être travaillé avec la personne en amont de l'orientation afin de garantir son adhésion.

Hébergement d'insertion

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE

Budget / Administratif / Santé
Insertion professionnelle
Insertion sociale



Public (isolé ou famille) avec un besoin d'**accompagnement global**



Durée de prise en charge : **6 mois à 1 an** en fonction de la situation



Configuration variable selon les structures :
collectif/diffus; mixte/non mixte; généraliste/spécialisé



Si ressources, participation financière (**10 à 25%** des ressources)



Présence d'une équipe socio-éducative

Hébergement d'insertion

Budget ; Administratif; Santé
Insertion professionnelle
Insertion sociale

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE

Structure	Localisation	Gestionnaire	Public	Configuration
CHRS ARPEJe	Bordeaux	ARPEJe	Tout public entre 18 et 30 ans	Diffus
Flora Tristan	Cenon	APAFED	Femmes victimes de violence	Collectif regroupé
Mamré + Marc Cauty	Bordeaux	Diaconat de Bordeaux	Tout public	Collectif + Diffus (pour familles)
CHRS Le Lien	Libourne	Le Lien	Tout public	Diffus
Centre Simone Noailles	Bordeaux	CCAS Bordeaux	Tout public	Diffus
Le Petit Ermitage	Léognan	Association Jean Vincent	Hommes de plus de 30 ans	Collectif regroupé
Saint Vincent de Paul	Cenon	Revivre	Isolés	Collectif regroupé
CHRS de Pessac	Pessac	France Horizon	Familles	Diffus
Maison des 2 Rives	Bordeaux	Cités Caritas	Femmes de moins de 30 ans	Diffus & collectif
Le Lion d'Or	Bordeaux	CAIO	Tout public	Diffus

Hébergement d'insertion

LOGEMENT TEMPORAIRE ALT

Savoir Habiter

Insertion sociale

Gestion budgétaire liée au logement

Prise de repères dans le quartier



Public (isolés ou familles) avec un besoin d'**accompagnement lié au logement**



Durée de prise en charge : **6 mois à 1 an** en fonction de la situation



Hébergement temporaire en logement (parfois en colocation)



Participation financière (**15 à 25%** des ressources)



Présence d'un TS à un rythme hebdomadaire ou bi-mensuel

Logement accompagné

SOUS-LOCATION

Respect des droits et devoirs du locataire

Aide à la gestion budgétaire et administrative en lien avec le logement

Savoir habiter; médiation locative; repères dans l'environnement



Personnes (isolées ou familles) ayant connu, pour la plupart, un **parcours locatif**, avec des accidents de vie (avec une autonomie dans les AVQ + savoir-habiter et/ou étayage existant)



Durée de prise en charge : **jusqu'à 18 mois** en fonction de la situation



Logement diffus (possibilité de glissement de bail pour certains opérateurs)

/ Colocation pour le public jeune et BPI



Capacité à s'acquitter d'une **redevance**



Visite à domicile une fois toutes les 3 semaines ou mensuelle

Logement accompagné

PENSION DE FAMILLE

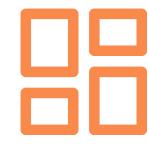
Créer du lien social autour d'actions collectives
Avoir son propre logement entièrement équipé
S'inscrire dans le quartier



Public (isolé) en situation de **grand isolement** (Autonomie dans les actes de la vie quotidienne)



Durée de séjour : **sans limitation de durée** (renouvellement tacite du droit à l'occupation)



Logement autonome meublé au sein d'une même structure avec partage d'espaces collectifs



Loyers conventionnés
Éligible aux APL majorées



Présence d'hôtes de maison sur site la semaine en journée et pour certaines le week-end

Logement accompagné

FJT / HABITAT JEUNES

Accompagnement à l'insertion professionnelle
Travail autour du logement
Ateliers collectifs proposés



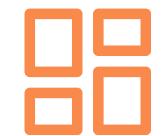
Isolé·e·s, couples (peu de places) entre 18-25 ans

(possibilité jusqu'à 30 ans en insertion professionnelle ou en situation de handicap)

Eligibilité : être en contrat de travail et/ou en formation rémunérée ; être éligible à l'APL et à la garantie VISALE



Contrat d'un mois ou plus reconduit tacitement sans limitation de durée jusqu'à la veille des 30 ans



Studios individuels meublés et espaces collectifs



Loyers et charges inclus dans une même redevance



Personnel éducatif (animateurs, travailleurs sociaux...) présent jusqu'à 21-22h en semaine puis veilleurs de nuit

Logement accompagné

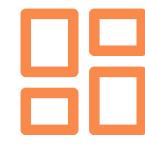
RÉSIDENCE SOCIALE



Isolé·e·s autonomes et en insertion professionnelle (contrats précaires rendant l'accès au logement difficile) et/ou avec ressources stables et suffisantes



Durée de prise en charge : jusqu'à **2 ans**



Logements autonomes meublés au sein d'une même structure (avec partage d'espaces collectifs selon les structures)



Loyers et charges inclus dans une même redevance
Éligible aux APL majorées



Pas d'accompagnement propre (présence d'un responsable de résidence en journée + permanences de travailleurs sociaux selon les structures)

Logement accompagné

UN CHEZ SOI D'ABORD (ACT)

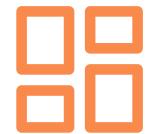
Faciliter les soins , l'inclusion sociale ; le mieux-être ;
Proposer un accès direct à un logement en tant que locataire.



En situation de grande précarité (7 jours d'errance dans l'année)
présentant des **troubles psychotiques diagnostiqués** avec des besoins
sanitaires et sociaux nécessitant un accompagnement pluridisciplinaire
Adhésion au soin



Prise en charge **sans limitation de durée**



Logements en sous-location



Capacité à s'acquitter d'une **redevance**
Éligibilité aux APL

NB : 10 mesures UCSD jeunes à destination des 18-22 ans ouvertes en 2025, avec la particularité de ne pas exiger de diagnostic posé
Ouverture de 15 places supplémentaires en 2026

Logement accompagné

RHVS

Résidence Hôtelière
à Vocation Sociale

 Studios meublés en résidence hôtelière.

 Isolé·e·s, couple ou famille monoparentale 1+1 (enfant < 3 ans)

 2 mois renouvelable 2 fois

 Loyers et charges inclus dans une même redevance. (pas d'aide FSL, ni APL mais possibilité d'AL en fonction des structures)

 Pas d'accompagnement social sur site

LOGEMENT D'ABORD

 Logements accompagnés, captés selon les besoins des bénéficiaires

 Isolé·e·s, couples ou familles **en situation d'errance ou inscrit·e·s dans le circuit de l'urgence** et ne souhaitant pas évoluer au sein d'un collectif

 Capacité à s'acquitter d'une **redevance**

 Visites à domicile hebdomadaires par un travailleur social.
Accompagnement par une **équipe pluridisciplinaire**

RÉSIDENCE ACCUEIL

 Logements autonomes meublés au sein d'une même structure avec partage d'espaces collectifs

 Isolé·e·s en situation de **handicap psychique et/ou trouble psychique stabilisé**

 Durée de séjour : **sans limitation de durée**

 Capacité à s'acquitter d'une **redevance**

 Présence d'une équipe éducative sur site la semaine.
Partenariat avec des opérateurs SAMS AH et SAVS

Comment faire une demande au SIAO insertion ?

Via la plateforme [SI-SIAO](#)

Une question relative au traitement d'une demande en cours ?



05 40 54 55 00



siaogironde@caio-bordeaux.fr



Pour les référentes "jeunes"

c.louarn@caio-bordeaux.fr

a.delsol@caio-bordeaux.fr



Pour le DUP

dup@caio-bordeaux.fr

Observatoire SIAO

Une difficulté d'utilisation avec la plateforme SI-SIAO ?



observatoire@caio-bordeaux.fr



Page ressources du SIAO Gironde

Signaler une personne qui ne souhaite pas faire appel au SIAO / 115

Afin de pouvoir rendre visible les publics sans-abri qui ne souhaitent pas ou plus solliciter le SIAO/115, nous avons mis en ligne un formulaire de signalement anonyme



Formulaire en ligne